



Notre-Dame de Paris : déclaration de l'Académie des beaux-arts

Réunis en assemblée plénière ce mercredi 20 décembre, les membres de l'Académie des beaux-arts ont poursuivi la discussion engagée lors de la séance du mercredi 13 décembre au sujet de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

L'Académie des beaux-arts tient à saluer l'annonce faite par le président de la République, le 8 décembre dernier, de l'ouverture d'un musée consacré à la cathédrale au sein de l'Hôtel-Dieu. Ce musée d'histoire et d'art constituera un premier acte contemporain de création autant qu'un indispensable lieu de conservation des œuvres et d'accueil du public.

Les membres de l'Académie ont estimé qu'il était naturel que la création contemporaine prenne toute sa place à Notre-Dame, à l'instar du nouveau mobilier liturgique qui sera installé lors de la réouverture, dans un peu moins d'un an maintenant.

Ils considèrent néanmoins que l'intervention d'artistes d'aujourd'hui ne saurait se faire au prix de la dépose de décors existants. En particulier, ils s'inquiètent que l'annonce de la tenue d'un concours pour la création de vitraux contemporains, dont ils soutiennent le principe, porte sur le remplacement de verrières non figuratives imaginées par Viollet-le-Duc. L'architecte avait voulu, dans les chapelles, un effet de lumière qui contribue à l'équilibre de cette création. L'incendie a épargné ces verrières.

L'Académie des beaux-arts souhaite que d'autres emplacements, à commencer par l'espace de la Tour nord, intégrés au circuit de visite du public, puissent être envisagés pour cette commande de vitraux contemporains. Ainsi, ce projet viendra embellir davantage encore ce patrimoine et marquer de manière symbolique la nouvelle vie de la cathédrale.

Hermine Videau – Directrice du service de la communication
et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr